

20260310 Mediapart

<https://www.mediapart.fr/journal/international/100326/au-parlement-europeen-la-droite-reussit-un-putsch-sur-le-renvoi-des-exiles-expulsables>

Au Parlement européen, la droite réussit un putsch sur le renvoi des exilés expulsables

Le texte « Retour » a été voté en commission par les députés européens. Mais au lieu du texte initial, porté par le rapporteur libéral Malik Azmani, un second texte a été présenté par la droite et François-Xavier Bellamy avant d'être adopté avec le soutien de l'extrême droite.

[Nejma Brahim](#)

La fusion des droites européennes a connu un sacré coup d'accélérateur. Les député·es européen·nes devaient se prononcer, lundi 9 mars au soir en commission des libertés civiles, sur une [proposition de règlement](#) baptisé « Retour », visant à établir un « *système commun en matière de retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier* » dans l'Union européenne (UE) et à abroger par la même occasion une directive Retour déjà existante, datant de 2008.

Il s'agit, pour les États membres de l'UE, d'harmoniser leurs pratiques et de s'accorder sur un même processus pour éloigner les personnes sans papiers vivant sur leur territoire. Le texte s'inscrit dans un contexte déjà répressif, après une [proposition](#) en ce sens de la Commission européenne en 2025, et avant l'application du [pacte migratoire européen](#), attendue en juin.

Mais alors qu'un seul texte était en négociation, porté par le rapporteur Malik Azmani (groupe Renew, libéraux), François-Xavier Bellamy (groupe PPE, conservateurs) a décidé de présenter son propre texte, dans une logique d'alliance avec l'extrême droite déjà observée au Parlement européen par le passé. « *Le rapporteur du texte initial espérait une alliance avec les socialistes, le centre et la droite. Mais les socialistes ont réclamé plus de temps, et une réunion prévue le 4 mars a été annulée à la dernière minute* », confie une source au Parlement.



François-Xavier Bellamy (au centre) lors de la réunion de la commission des libertés civiles au Parlement européen le 9 mars 2026 à Strasbourg. © Photo Christian Creutz / Parlement européen

François-Xavier Bellamy aurait alors annoncé avoir trouvé un accord avec d'autres groupes pour un texte qu'il présenterait lui-même et qui pourrait mettre le rapporteur en situation de

minorité. Le pari est gagné. Soumis au vote lundi soir, le premier texte, porté par Malik Azmani, n'a pas convaincu.

« *Ni les Verts, ni la gauche radicale, ni les socialistes, ni même l'extrême droite ne soutiendront les compromis du rapporteur* », prévenait la même source parlementaire dans la journée de lundi, estimant qu'il était impossible pour les groupes de gauche de soutenir de telles mesures en matière d'immigration. Quant aux groupes d'extrême droite, ils préféreraient le second texte, encore plus strict, porté par la droite.

C'est donc ce dernier qui a été adopté à 41 voix pour (avec 32 voix contre et une abstention). La manœuvre est une victoire politique pour François-Xavier Bellamy. « *C'est une vraie marque identitaire pour la droite et l'extrême droite* », complète la source déjà citée.

Mesures racistes et inhumaines

Parmi les mesures figurant dans le texte adopté en commission figurent notamment une priorité mise sur les éloignements plutôt que sur les départs volontaires ; l'instauration d'une interdiction d'entrée sur le territoire à durée indéterminée – « *au regard des circonstances* » ou « *permanente* » – pour les étrangers et étrangères représentant un risque pour la sécurité ; la possibilité d'enfermer les concerné·es (sauf les mineur·es non accompagné·es) dans des centres de retour à l'extérieur des frontières de l'UE en cas d'accord ou d'arrangement avec un pays tiers ; ou encore la possibilité de placer en détention toute personne dont il faudrait « *déterminer ou vérifier l'identité ou la nationalité* » ou qui présenterait un risque de fuite. L'effet suspensif des recours portés par les intéressé·es ne serait par ailleurs plus automatique.

« *Un ressortissant de pays tiers peut faire l'objet d'une fouille, et ses effets personnels, y compris ses appareils numériques et électroniques et autres éléments pertinents, peuvent être fouillés et saisis lorsque cela est nécessaire et dûment justifié aux fins de la procédure de retour ou de réadmission, sans préjudice des fouilles effectuées pour des raisons de sécurité* », peut-on également lire dans la proposition faite par François-Xavier Bellamy.

Seul point relativement positif : la mesure inspirée de la première proposition faite par la Commission européenne, visant à détecter les personnes en situation irrégulière par l'intermédiaire d'un profilage racial, a disparu des deux textes proposés par Renew et le PPE.

De manière générale, le texte brille par « *l'absence totale de la sauvegarde du respect des droits fondamentaux* », relève Sara Prestianni, du réseau EuroMed Droits, qui pointe notamment des mécanismes permettant d'éviter la transgression du principe de non-refoulement. « *Cela va renforcer la sous-traitance à des pays qui ne respectent pas les droits humains, mais aussi à des refoulements illégaux* » vers certains pays, dit-elle. Avant de constater que « *la politique migratoire fait le lien entre droite et extrême droite, et répond donc à des intérêts politiques* ».



La police escorte des personnes exilées dans un centre de rétention pour le rapatriement dans le port de Shëngjin (Albanie) le 11 avril 2025. © Photo Adnan Beci / AFP

« *Le texte mis sur la table par François-Xavier Bellamy, avec le soutien de groupes d'extrême droite, s'inspire d'idéologies profondément racistes et populistes qui mettront des vies en danger et porteront atteinte à la dignité des personnes* », dénonce la députée Méliissa Camara (groupe Verts/Alliance libre européenne), citant entre autres la possible obligation de quitter le territoire d'un État membre immédiatement, les interdictions d'entrée à vie, la détention pour une durée indéterminée, les sanctions en cas de prétendue non-coopération des personnes, ou l'affaiblissement des droits procéduraux. « *Les principes fondamentaux de l'État de droit sont largement bafoués.* »

Le rôle des socialistes en question

De son côté, l'eurodéputée Manon Aubry (présidente du groupe de gauche GUE/NGL) déplore auprès de *Mediapart* l'intention première de la Commission européenne, dont elle juge la proposition « *insupportable* ». « *Elle prend pour modèle la politique de Donald Trump, et vise plus ou moins l'expulsion massive des personnes migrantes en créant des centres de déportation offshores sans vérification des droits fondamentaux, en procédant à du profilage racial, en permettant à la police d'aller chercher les exilés dans les églises, à restreindre les droits de recours...* », déroule-t-elle.

Ce qu'en ont fait le groupe Renew puis le PPE ressemble à une « *capitulation en rase campagne, qui déroule le tapis rouge à l'extrême droite* ». Estimant que « *tous les groupes auraient dû se mobiliser pour que ce texte ne voie jamais le jour. Au lieu de cela, on a eu une course à l'échalote* », elle rappelle aussi le « *rôle fondamental* » des socialistes dans ce glissement : « *On a eu une succession de textes qui s'attaquent aux droits fondamentaux sans qu'ils n'y mettent un coup d'arrêt, y compris en remettant en question la coalition dont ils sont censés être membres.* »

Elle en veut pour preuve les textes sur les [pays d'origine sûrs et pays tiers sûrs](#), votés en commission en décembre 2025, mais aussi le texte sur le [devoir de vigilance](#) des multinationales, le texte sur la déforestation ou encore les textes budgétaires (ayant eux-mêmes permis le financement de murs en Europe). « *Où est le Parti socialiste ? Ils veulent être respectables, alors ils négocient. Aujourd'hui, ils perdent sur les deux tableaux : ils se retrouvent avec un texte indéfendable et ils ont scindé la gauche.* »

Selon nos informations, les groupes de gauche avaient fait le choix, au départ, de s'unir en vue de rejeter le texte. Mais les socialistes auraient fini par accepter d'aller en négociations, ouvrant la voie à un premier texte – celui du rapporteur – déjà problématique en de nombreux

points. Cherchant à temporiser par la suite lors des négociations, ils auraient laissé l'opportunité au groupe PPE de dégainer son propre texte, imposant alors des mesures encore plus strictes. Contacté par *Mediapart*, Raphaël Glucksmann n'a pas répondu à nos sollicitations à l'heure où nous publions cet article.

Le 18 février, plusieurs député·es de gauche français·es avaient déposé auprès de l'Assemblée nationale une [proposition](#) de résolution européenne visant à s'opposer à la révision de la directive Retour et à assurer une mise en œuvre du pacte sur l'asile et la migration « *respectueuse de la dignité humaine et conforme aux obligations françaises et européennes relatives aux droits humains* ».

À lire aussi

[Au Parlement européen, l'alliance droite-extrême droite force les autres groupes à réviser leurs stratégies](#)

23 novembre 2025

Dans un [communiqué commun](#), les organisations Amnesty International, France terre d'asile et CCFD-Terre solidaire ont appelé le Parlement européen à « *rompre avec l'obsession du taux de retour* », pour « *adopter une approche fondée sur la durabilité, les droits, les voies légales et les perspectives de régularisation des personnes* », « *renoncer à l'externalisation des procédures, y compris les centres de retour hors UE en raison des risques graves qu'ils font peser sur les droits humains* » et « *restaurer et sécuriser les droits fondamentaux, par des évaluations rigoureuses du non-refoulement, des recours effectifs avec effet suspensif automatique et une limitation stricte du recours à la rétention et aux mesures d'investigation policières* ».

Sauf surprise, le texte Retour passera sans doute par un trilogue (des négociations entre représentant·es de la Commission, du Conseil et du Parlement européen), avant d'être soumis au vote en séance plénière. Sans grand suspens sur le résultat final.

[Nejma Brahim](#)